
Fédération de Squash Luxembourgeoise

ANNUAIRE FÉDÉRAL

2013/2014



ETC 2013 - Amsterdam

B.P.1255
L - 1012 Luxembourg



Internet : www.fsl.lu

email : contact@fsl.lu

PRÉFACE – LE MOT DU PRESIDENT

Chers squasheurs,

Voici qu'une nouvelle saison s'annonce et je tiens à souhaiter à tous beaucoup de succès et d'amusement au cours des mois à venir. La Fédération s'efforcera, comme d'habitude, de mettre en place l'organisation nécessaire pour que tout se déroule de façon optimale.

La saison écoulée fut intéressante et pleine d'évènements pour la majorité des "squasheurs" à Luxembourg, grâce aux efforts des bénévoles de la fédération et des clubs. Je tiens tout particulièrement à remercier Eric Pécheur, Marcel Kramer et Matthew Radley pour leurs efforts à la tête des différentes commissions. Eric pour ses efforts à la tête de la Commission technique qui gère la plupart des activités "visibles" (ligues, coupes, licences...) et Marcel pour sa gestion de la Commission sportive et cadres fédéraux. Marcel a également continué à faire évoluer notre site internet en proposant une version smartphone, ce qui nous permet de bénéficier d'un outil de communication de grande qualité. De son côté, Matthew a présidé la Commission des jeunes au cours d'une saison qui a vu une énorme augmentation de leurs activités. Bravo et merci aux Présidents de ces trois Commissions !

La saison s'est terminée par une victoire de Sandweiler en championnat et de Pétange en coupe. Les titres de Champions nationaux reviennent à Marcel Kramer et Sandra Denis, et ceux de Champions fédéraux à Nathan Sneyd et Sandra Denis. Concernant les équipes nationales, les hommes ont terminé à une belle 6ème place en Division 3 aux championnats d'Europe des nations à Amsterdam en avril 2013. L'entraînement des cadres nationaux et des jeunes a été assuré par Daniel Verhoeven. 4 ans après Mont-Saint-Martin, nous avons le plaisir d'accueillir un deuxième club français dans le giron de la FSL. Thionville disputera en effet le championnat par équipes cette année.

Au cours de la saison, nous avons organisé, grâce aux efforts de Jean-Claude Schmidt, un cours d'arbitrage en français en collaboration de l'ENEPS. Un cours en anglais a été reporté à la prochaine saison.

La FSL s'est aussi dotée d'un laptop équipé du « tournament software ». Cet ordinateur est à la disposition des différents clubs pour l'organisation de leurs tournois.

Chez les jeunes, les activités gérées par le CdJ ont apporté des progrès importants. Nos juniors ont participé à de nombreux tournois internationaux au cours de la saison et font maintenant concurrence aux seniors, Mark Radley ayant confirmé sa position dans l'équipe avec des performances notables aux ETC à Amsterdam. La 3ème édition du tournoi international juniors organisé à Luxembourg sous l'égide de la fédération européenne, le "KPMG-AMS Luxembourg Junior Open", fut un énorme succès avec plus de 75 participants. La 4ème édition est déjà prévue pour avril 2014. Un site internet, mis en place par AMS Systems (www.ljopen.lu), donne toutes les informations sur le tournoi. Un groupe de juniors a participé au circuit "Dunlop" au Benelux et a obtenu de nombreux succès dans les différentes catégories d'âge. Enfin, deux juniors de moins de 13 ans, Tumi Tomasson et Miguel Duarte, ont été acceptés comme étudiants-sportifs au Sportlycée à partir de la rentrée 2013. La FSL met en place un système de soutien pour ces deux jeunes pour s'assurer qu'ils puissent bénéficier au maximum de cette possibilité exceptionnelle.

Enfin, le CA de la FSL et ses Commissions se sont réunies sur une base régulière, et ont assuré une bonne communication entre eux. Merci à tous les bénévoles et à tous les joueurs!

Stephen Kaiser

Président FSL

Septembre 2013

PRÉFACE – LE MOT DU PRESIDENT	1
ORGANISATION FSL	3
CLUBS AFFILIÉS.....	4
DATES DE TOURNOIS ANNONCÉS	15
COUPE DE LUXEMBOURG	16
CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES 2013 / 2014.....	17
CALENDRIER 2013 / 2014.....	18
CLASSEMENT INTERNE DES JOUEURS PAR CLUBS	20
TRANSFERTS.....	23
CLUBS ET TERRAINS DE JEUX	23
TRANSMISSION DES RÉSULTATS.....	23
RÈGLEMENT CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES.....	24
RÈGLEMENT LICENCES.....	29
RÈGLEMENT CLASSEMENT FSL.....	31
RÈGLEMENT COUPE DE LUXEMBOURG	33
RÈGLEMENT DE BASE TOURNOIS FSL.....	34
MANUEL DU PARFAIT CAPITAINE.....	35
NUMEROS UTILES.....	36
CENTRES MEDICOS AGRÉES AU LUXEMBOURG	37
CONTRÔLES ANTI-DOPAGE.....	37
PALMARES.....	38

ORGANISATION FSL

Administration	Président :	KAISER, Stephen
	Secrétaire :	GUYOT, François
	Trésorier :	ROADWAY, Adrian
	Vice-président :	RADLEY, Matthew
	Président CT :	PÉCHEUR, Eric
	Président CSCF :	KRAMER, Marcel RADLEY, Matthew
	Commission des Jeunes	VERHOEVEN, Daniel
Commission Technique	Licences, médicos, résultats & classements :	PÉCHEUR, Eric
	Arbitrage :	MARINHO, Arnaud
	Autres membres :	VERHOEVEN, Daniel GREGORIUS, Germain DARLINGTON, Keith WEARE, Chris
Site FSL	Webmaster :	KRAMER, Marcel
	Email :	contact@fsl.lu
Commission Sportive	Entraîneur FSL :	VERHOEVEN, Daniel
	Capitaine Hommes :	KAISER, Daniel
	Capitaine Dames :	DENIS, Sandra
Tribunal	Membres :	HOOGEWERF, Francis WATSON, Jerry ERPELDING, Frank KIEFFER, Georges KIEFFER, Philippe

CLUBS AFFILIÉS

ANGELS SQUASH CLUB

(ANG)

Adresse c/o HAVE, Jess
15, rue Charles de Gaulle
L - 8322 Olm
Fax bureau : 43 03 27 90
Tél privé : 39 91 78
Tél bureau : 43 03 29 39
Mobile : 621 28 19 83
Jhave@mac.com

Site internet www.angelssquash.net

Comité

Président : HAVE, Jess
Jhave@mac.com

Secrétaire : EDWARDS, Richard
richard.edwards@ing.lu
rhc.edw@gmail.com
Tél bur. : 44 99 14 449
Tél privé : 29 02 86
Mobile : 691 29 02 87

Trésorier : HILL Jonathan
hilljo@internet.lu
Mobile : 691 65 61 82

Capitaines des équipes

1, 2, 3
DARLINGTON, Keith
keith.darlington@schroders.com
Tél bur. : 34 13 42 497
Mobile : 691 841 303

MASSET, Eric
emasset@champ.aero
Tél. bur. : 26 816 277
Mobile : 691 75 88 53

Terrain de jeu Top Squash
25, rue de la Gare
L-5218 Sandweiler
Tél. 35 71 81

Adresse Garisart
30, Zone Artisanale de Weyler
B-6700 Arlon
Tél : (32) 63 22 74 40

Site Internet www.arelsquash.be

Comité

Président: SCHMETZ, Marc Tél bur. : 26 00 72 26
marc@schmetz.be Mobile : (32) 497 53 04 70
Mobile : 691 11 78 78

Secrétaire : VAN WILDERODE, Philippe Mobile : 621 32 66 83
philippe.vanwilderode@gmail.com

Trésorier : SCHMETZ, Marc

Capitaines des équipes

1, 2, 3, 4
THIELENS, Arnaud Tél. : (32) 498 39 52 70
arnaudthielens@skynet.be

Terrain de jeu Garisart
Zone Artisanale de Weyler, 30
B - 6700 Arlon
Tél.: (32) 63 22 74 40

Adresse Domaine de Renvai
1 Route de Marche
B-6600 Bastogne
Tél : (32) 61 21 71 51

Comité

Président: GEORIS, Pierre Tél privé : (32) 61 21 60 07
georis-horman@skynet.be Mobile : (32) 472 85 38 82

Secrétaire: WIRIX, Peter Tél bur. : 95 95 24 93
peterwirix@yahoo.fr Tél privé : (32) 61 21 64 39

Trésorier: VIENNE, Philippe Tél bur. : 22 39 491
philippe.vienne@skynet.be Tél privé : (32) 61 26 70 77
Mobile : 621 29 44 85

Capitaines des équipes

1. GEORIS, Pierre Tél privé : (32) 61 21 60 07
info@gh-a.be Mobile : (32) 472 85 38 82

2. VIENNE, Philippe Tél bur. : 22 39 491
philippe.vienne@skynet.be Tél privé : (32) 61 26 70 77
Mobile : 621 29 44 85

Terrain de jeu Domaine de Renvai
1 Route de Marche
B-6600 Bastogne
Tél : (32) 61 21 71 51

Adresse c/o COLART, Marc
69 Route d'Esch
L-2953 Luxembourg
Fax : 45 90 41 35

Comité

Président: COLART, Marc Tél bur. : 45 90 41 35
marc.colart@bil.com Mobile : 621 29 83 26

Secrétaire : COLART, Marc Tél bur. : 45 90 41 35
marc.colart@bil.com Mobile : 621 29 83 26

Trésorier : DASSONVILLE, France Tél bur. : 45 90 68 61
france.dassonville@bil.com

Capitaines des équipes

1. COLART, Marc Tél bur. : 45 90 41 35
marc.colart@bil.com Mobile : 621 29 83 26

Terrain de jeu CK Center, Kockelsheuer
4 squash courts; badminton; tennis; restaurant; shop
Les matchs se jouent le jeudi

Adresse E.I.B. (European Investment Bank)
100, Bld Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg Kirchberg
Tél : 43 79 1
EBSquashClub@eib.org

Comité

Présidente: LUND, Kristina Tél bur. : 43 79 88 629
lund@eib.org Mobile : 621 361 943

Secrétaire: Tél bur. :
Mobile :

Trésorière: JUAN, Isabel Tél bur. : 43 79 896 56
juan@eib.org Mobile : 621 700 441

Capitaines des équipes

1&2 SORRELL, Damien Tél bur. : 43 79 830 18
sorrell@eib.org Mobile : 621 345 898

Terrain de jeu E.I.B. (European Investment Bank)
100, Bld Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg Kirchberg
Tél.: 43 79 1

ETTELBRÜCK SQUASH CLUB

(ETT)

Adresse Squash Club Ettelbrück
Hall Omnisport du Deich
Rue du Deich
L-9012 Ettelbrück
Tél : 81 91 81 251

Site Internet www.sce.lu

Comité

Président: KRAMER, Marcel
marcel.kramer@education.lu Tél privé : 81 09 36
Mobile : 691 81 09 36

Secrétaire: PETITJEAN, Thierry
thierry.petitjean@loterie.lu Tél bur. : 22 57 58 91
thierry2208@gmail.com Mobile : 691 791 104

Trésorier: VÖLKENING, Thomas
thomas.volkening@education.lu Tél privé : 26 80 03 70
Mobile : 621 78 18 32

Capitaines des équipes

1,2,3 & 4
NADALINI, Luca
luca.skywalka@gmail.com Mobile : 691 437 709

Terrain de jeu Hall Omnisports du Deich
L-9012 Ettelbrück
Tél : 81 91 81 251

LAZY LOB

(LL)

Adresse c/o ROADWAY, Adrian
124, rue de la Forêt
L-6979 Rameldange
Fax bureau : 47 59 21-340

Comité

Président: ROADWAY, Adrian Tél bur. : 47 59 21 336
adrian.roadway@lbbw.lu Tél privé : 33 12 39

Secrétaire: ROADWAY, Adrian

Trésorier: ROADWAY, Adrian

Capitaines des équipes

1. ROADWAY, Adrian Tél bur. : 47 59 21 336
adrian.roadway@lbbw.lu Tél privé : 33 12 39

Terrain de jeu Top Squash
25, rue de la Gare
L-5218 Sandweiler
Tél. 35 71 81

SQUASH MONT-SAINT-MARTIN

(MSM)

Adresse c/o GRISEL, Ghislain
8, rue Gambetta
F-54350 Mont-Saint-Martin
Mobile : (33) 671 79 75 35
kichous@free.fr
g.grisel@seconsult.lu

Site Internet www.msmsquash.net

Comité

Président:	GRISEL, Ghislain	voir ci-dessus
Secrétaire:	PIERRE, Kevin perrethinaikos@hotmail.fr	Mobile : (33) 673 24 45 79
Trésorier:	LHULLIER, Denis lhuillierde@wanadoo.fr	Mobile : (33) 680 66 12 37

Capitaines des équipes

1,2,3. GRISEL, Ghislain voir ci-dessus

Terrain de jeu Complexe Sportif du Plateau Terres de Mercy
61bis, rue de la Forêt
F-54350 Mont-Saint-Martin
Tél. (33) 3 82 25 47 75
(voir plan d'accès sur le site www.fsl.lu)

PÉTANGE SQUASH CLUB

(PET)

Adresse Squash Club Pétange
Annexe centre sportif de Pétange
46, rue Pierre Hamer
L-4737 Pétange

Café / buvette Schagalu
Tél/fax : 50 41 08

Comité

Président: GALANO, Lucien Mobile : 691 63 02 01
lgalano@acslux.lu
galano@pt.lu

Secrétaires: FASSBENDER, Jeff Mobile : 691 26 34 35
jfassben@pt.lu

HOFFMANN, Fernand Mobile : 661 18 07 02
ferben@pt.lu

Trésorier: Marion STEIN

Capitaines des équipes

1. VERHOEVEN, Daniel Mobile : +32 495 305 037
daniel_verhoeven@goodyear.com

2, 3, 4, 5, & 6 GREGORIUS, Germain Mobile : 621 28 65 88
gschwing@pt.lu

ou GALANO, Lucien Mobile : 691 63 02 01

Terrain de jeu Annexe centre sportif de Pétange
46, rue Pierre Hamer
L-4737 Pétange
Café / buvette Schagalu
Tél/fax : 50 41 08

SQUASH CLUB SANDWEILER

(SCS)

Adresse Squash Club Sandweiler
25, rue de la Gare
L-5218 Sandweiler
Fax : 35 76 09

Comité

Président: PÉCHEUR Eric Mobile : 621 36 38 91
pecheureric@yahoo.fr

Secrétaire: GUYOT François

Trésorier: EGER, Philippe Mobile : 621 59 76 39
philippe.eger@bbh.com

Capitaines des équipes

1, 2, 3, 4, 5
PÉCHEUR, Eric Mobile : 621 36 38 91
pecheureric@yahoo.fr

Terrain de jeu Top Squash
25, rue de la Gare
L - 5218 Sandweiler
Tél : 35 71 81

THONVILLE ESPACE ENERGIE

(THI)

Adresse Espace Energie
12, rue des Balanciers
F-57100 Thionville
Tél. : (33) 3 82 51 39 49

Comité

Président: SIEBERT, Eric Mobile : (33) 6 65 85 22 67
14A rue des Romains
F-57100 Kuntzig
ecoyote66@aol.com

Secrétaire: LEGILLE, Jacqueline Mobile : (33) 6 13 26 32 39
Les Etangs
F-57100 Manom

Trésorier: DI GIOVIANNI, Nathalie Mobile : (33) 6 12 21 48 99
14A rue des Romains
F-57100 Kuntzig
espaceenergie@aol.com

Capitaines des équipes

1.
WURTZ, Franck Mobile : 691 26 74 72
contact@f-wurtz.com

Terrain de jeu Espace Energie
12, rue des Balanciers
F-57100 Thionville
Tél. : (33) 3 82 51 39 49

DATES de TOURNOIS ANNONCÉS

- **19 au 21 septembre 2013 :**
« Tournoi de Pétange » - Pétange
- **11 et 12 octobre 2013 :**
« Arelsquash 30^{ème} anniversaire » - Arlon
- **8 & 9 Novembre 2013 :**
« Championnat national individuel FSL » - Sandweiler
- **Octobre / Novembre 2013 :**
« Communities Junior Tournament » - Sandweiler
- **10 & 11 Janvier 2014 :**
« The Clubs Open » - Sandweiler
- **7 & 8 février 2014 :**
« Ettelbrück Open » - Ettelbrück
- **7 & 8 mars 2014 :**
« TopSquash Open » - Sandweiler
- **28 & 29 mars 2014 :**
« Open Arelsquash » - Arlon
- **25 au 27 avril 2014 :**
« Luxembourg Junior Open » - Sandweiler
- **10 et 11 mai 2014 :**
« Kean Squash Tour » - Sandweiler
- **15 au 17 mai 2014 :**
« Tournoi de Mont-Saint-Martin » - Mont-Saint-Martin
- **20 et 21 Juin 2014 :**
« SCS End of Season » - Sandweiler

D'autres tournois et opens seront probablement encore organisés au cours de la saison. Nous vous renvoyons sur le site www.fsl.lu pour la liste à jour des compétitions à venir.

Avis aux organisateurs : veuillez vous conformer à la section du règlement intitulée « Règlement de base – tournoi FSL ». N'oubliez pas d'informer dès que possible la CT des dates prévues pour votre tournoi.

COUPE de LUXEMBOURG

Mercredi 18/09/13 1er Tour	Mercredi 06/11/13 1/8 Finale	Mercredi 18/12/13 ¼ Finale	Mercredi 12/02/14 ½ Finale	Mercredi 05/03/14 Finale Pétange
ARL C vs MSM C				
SCS D vs ETT C				
PET C vs ANG B				
SCS C vs PET D				
<u>Bye 1er Tour :</u>				
ANG A				
ARL A				
ARL B				
EIB A				
ETT A				
ETT B				
MSM A				
MSM B				
PET A				
PET B				
SCS A				
SCS B				

CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES 2013 / 2014

Composition des divisions (sur base des résultats de la saison dernière, des suppressions et des créations d'équipes)

<u>Nationale</u>	Angels 1 Arlon 1 Ettelbrück 1 Lazy Lob Pétange 1 Sandweiler 1	<u>Division 3</u>	EIB 1 EIB 2 Mont Saint Martin 2 Pétange 5 Sandweiler 4 Sandweiler 5
<u>Division 1</u>	Angels 2 Arlon 2 Mont Saint Martin 1 Pétange 2 Pétange 3 Sandweiler 2	<u>Division 4</u>	Arlon 4 Bastogne 2 Ettelbrück 3 Mont Saint Martin 3 Pétange 6 Thionville 1
<u>Division 2</u>	Arlon 3 Angels 3 Bastogne 1 Ettelbrück 2 Pétange 4 Sandweiler 3		

Note :

Les play-offs se dérouleront (probablement) comme suit :

Titre : 4 premiers de la division Nationale

On conserve la moitié des points de la première phase.

Matches en aller-retour-aller – 9 matchs

(lors des rencontres, l'équipe la mieux classée au terme de la saison régulière joue ses 2 matchs en « aller »)

Les autres divisions play-offs joueront en aller-retour :

DN / D1 : 2 derniers de DN + 4 premiers de D1 (10 matchs)

D1 / D2 : 2 derniers de D1 + 4 premiers de D2 (10 matchs)

D2 / D3 : 2 derniers de D2 + 4 premiers de D3 (10 matchs)

D3 / D4 : 2 dernier de D3 + les 6 de D4. 2 poules de 4 (6 matchs) + 4 matchs d'appui entre les premiers de chaque poule

La CT se réserve le droit de modifier l'organisation des play-offs, notamment en cas de forfaits d'équipes.

CALENDRIER 2013 / 2014

Première phase de championnat :

		Nationale	Division 1	Division 2	Division 3	Division 4					
Mer. 18/09/13		COUPE - Premier Tour									
1	Mercredi 25/09/13	SCS1	ANG1	SCS2	MSM1	PET4	ETT2	SCS5	SCS4	MSM3	PET6
		LL	ETT1	PET2	PET3	ARL3	SCS3	EIB2	EIB1	ARL4	ETT3
		PET1	ARL1	ANG2	ARL2	BAS1	ANG3	MSM2	PET5	THI1	BAS2
2	Mercredi 02/10/13	PET1	SCS1	ARL2	SCS2	PET4	SCS3	SCS4	PET5	MSM3	ETT3
		LL	ARL1	PET2	MSM1	ETT2	BAS1	SCS5	EIB2	BAS2	PET6
		ETT1	ANG1	ANG2	PET3	ANG3	ARL3	EIB1	MSM2	ARL4	THI1
3	Mercredi 09/10/13	SCS1	LL	SCS2	ANG2	ANG3	PET4	EIB2	SCS4	PET6	ETT3
		PET1	ANG1	MSM1	PET3	SCS3	ETT2	PET5	EIB1	ARL4	BAS2
		ARL1	ETT1	ARL2	PET2	BAS1	ARL3	MSM2	SCS5	THI1	MSM3
4	Mercredi 16/10/13	ARL1	SCS1	PET2	SCS2	BAS1	PET4	PET5	EIB2	BAS2	MSM3
		ANG1	LL	MSM1	ANG2	ETT2	ARL3	SCS5	EIB1	PET6	ARL4
		ETT1	PET1	ARL2	PET3	ANG3	SCS3	MSM2	SCS4	ETT3	THI1
5	Mercredi 23/10/13	SCS1	ETT1	PET3	SCS2	PET4	ARL3	EIB1	SCS4	MSM3	ARL4
		LL	PET1	ARL2	MSM1	ETT2	ANG3	SCS5	PET5	ETT3	BAS2
		ANG1	ARL1	ANG2	PET2	BAS1	SCS3	EIB2	MSM2	PET6	THI1
Mer. 06/11/13		COUPE - Huitièmes de Finale									
6	Mercredi 13/11/13	LL	SCS1	MSM1	SCS2	ETT2	PET4	SCS4	SCS5	PET6	MSM3
		ANG1	PET1	PET3	PET2	SCS3	ARL3	EIB1	EIB2	ETT3	ARL4
		ETT1	ARL1	ARL2	ANG2	ANG3	BAS1	PET5	MSM2	BAS2	THI1
7	Mercredi 20/11/13	SCS1	PET1	SCS2	PET2	SCS3	PET4	PET5	SCS4	ETT3	MSM3
		ARL1	LL	ANG2	MSM1	BAS1	ETT2	EIB2	SCS5	PET6	BAS2
		ANG1	ETT1	PET3	ARL2	ARL3	ANG3	MSM2	EIB1	THI1	ARL4
8	Mercredi 27/11/13	ETT1	SCS1	SCS2	ARL2	PET4	ANG3	SCS4	EIB2	ETT3	PET6
		PET1	LL	MSM1	PET2	ETT2	SCS3	EIB1	PET5	BAS2	ARL4
		ARL1	ANG1	PET3	ANG2	ARL3	BAS1	SCS5	MSM2	MSM3	THI1
9	Mercredi 04/12/13	ANG1	SCS1	ANG2	SCS2	ARL3	PET4	SCS4	EIB1	MSM3	BAS2
		ETT1	LL	PET3	MSM1	ANG3	ETT2	PET5	SCS5	ARL4	PET6
		ARL1	PET1	PET2	ARL2	SCS3	BAS1	MSM2	EIB2	THI1	ETT3
10	Mercredi 11/12/13	SCS1	ARL1	SCS2	PET3	PET4	BAS1	EIB2	PET5	ARL4	MSM3
		LL	ANG1	MSM1	ARL2	ARL3	ETT2	EIB1	SCS5	BAS2	ETT3
		PET1	ETT1	PET2	ANG2	SCS3	ANG3	SCS4	MSM2	THI1	PET6
Mer. 18/12/13		COUPE - Quarts de Finale									

Play-offs :

P1 - Mercredi 08/01/14
P2 - Mercredi 15/01/14
P3 - Mercredi 22/01/14
P4 - Mercredi 29/01/14
P5 - Mercredi 05/02/14
Vacances de Carnaval
P6 - Mercredi 26/02/14
P7 - Mercredi 12/03/14
P8 - Mercredi 19/03/14
P9 - Mercredi 26/03/14
P10 - Mercredi 02/04/14
Vacances de Pâques

Coupe de Luxembourg :

1^{er} tour - Mercredi 18/09/13
1/8 finale - Mercredi 06/11/13
1/4 finale - Mercredi 18/12/13
1/2 finale - Mercredi 12/02/14
Finale - Mercredi 05/03/14

Vacances 2013/2014 au Luxembourg :

Toussaint : 26/10 au 03/11
Noël : 21/12 au 05/01
Carnaval : 15/02 au 23/02
Pâques : 05/04 au 20/04
Pentecôte : 07/06 au 15/06

CLASSEMENT INTERNE DES JOUEURS PAR CLUBS

Angels Squash Club				
Pos.	Nom, prénom	Licence	Rk	Médico
1	Radley Mark	1240	A1+4	2014
	Weare Christopher	1361	A1-3	2014
3	Darlington Keith	973	A2+0	2017
	Nightingale Anthony	98	A2-3	2013
5	Mastroddi Paul	1025	A3+4	2015
6	Masset Eric	1033	B1-4	2015
7	Evangelakakis Stavros	420	B3+1	2012
	Paduano Valter	1107	B3+1	2016
	Rico Yann	1378	B3+1	2015
10	Have Jess	660	C2+4	2017
	Masset Arnaud	1323	C2+1	2014
	Hill Jonathan	983	C2+0	2013
	Van Parys Jan	1189	C2-2	2015
	Crisp Lauren	1031	C2-4	2014
15	Mich Claudia	963	C3+4	2013
	Edwards Richard	913	C3+3	2015
	Portal Schay	1148	C3+2	2014
	Paton Andrew	1360	C3+0	2014
	Whiteman Tony	548	C3-2	2014
20	Doherty Ian	1345	D1-3	2014
21	Neale Richard	1352	D2-2	2015

E.I.B Squash Club				
Pos.	Nom, prénom	Licence	Rk	Médico
1	Michel Franck	1231	B1+0	2017
2	Morgenstern Carsten	597	B3+1	2011
3	Johnson Douglas	1371	C1+2	2014
	Johnson Oliver	1342	C1-4	2012
5	Tremmerie Bjorn	1067	C2+4	2014
	Vandeneeckhoudt Kevin	1312	C2-4	2016
7	Norcross Simon	9	C3+3	2013
	Juan Isabel	236	C3+1	2013
	Desrousseaux Tanguy	1263	C3-2	2014
	Berg Martin	1353	C3-2	2014
	Vickers Piers	1225	C3-4	2017
12	Vaudrey Christopher	14	D1+4	2012
	Kieffer Serge	1289	D1-1	2014
	Sorrell Damien	1295	D1-1	2017
15	Papasawas Savvas	1136	D2+4	2014
	Razvan Sebe	1374	D2+1	2013
	Sneesby Irène	237	D2+0	2013
	Piontek Andreas	1346	D2-3	2014
19	Martens Marinus	1307	D3+4	2016
	Vandervorst Monica	1190	D3+0	2011
	Löhr Johan	1279	D3+0	2014
	Bouchaud Pierre-Etienne	1280	D3+0	2012
	Rajan Sanjoy	1296	D3+0	2014
	Cenalmor Carlota	1377	D3+0	2016

ArelSquash Club				
Pos.	Nom, prénom	Licence	Rk	Médico
1	Mathieu Nicolas	1076	A1-4	2014
	Willame Patrick	1038	A1-1	2014
	Fraipont Jean-Marc	504	A1-2	2013
	Widart David	928	A1-4	2017
5	Parentelli Renaud	1053	A2+0	2015
	Schmidt Jean-Claude	530	A2-1	2013
7	Crismer Hervé	1030	A3-1	2015
8	Rousselle Nicolas	1077	B1-3	2014
	Nguyen Nha	1054	B1-4	2015
10	Sterpin Christian	992	B2-1	2015
	Delcour Tristan	648	B2-3	2018
12	Debruyne Olivier	1215	C1+4	2015
	Vanderschueren Hubert	951	C1+2	2013
	Thielens Arnaud	1310	C1+2	2016
	Van Wilderode Philippe	1157	C1+1	2018
16	Bouillon Daniel	569	C2+3	2014
	Ackerman Michael	1224	C2-4	2013
18	Gouard Didier	621	D1+2	2013
	Bournonville Renaud	1040	D1-4	2015
20	Cravatte Sylvain	509	D2+3	2013
	Rousselle Julie	1087	D2+3	2013
	Fourny Christel	1072	D2-3	2017
23	Bosseler Emmanuel	1035	D3+4	2018
	Willame Benjamin	1334	D3+4	2013
	Martin Nicolas	1309	D3+3	2015
	Bouillon Max	1370	D3+0	2014
	Jeangout Nathalie	1339	D3+0	2017
	Janssen Jean-Pierre	1082	D3+0	2013

Bastogne Squash Club				
Pos.	Nom, prénom	Licence	Rk	Médico
1	Lockman Stéphane	699	C1-4	2015
2	Georis Pierre	654	C2+1	2015
3	Vincent Christophe	1078	C3+3	2016
	Annet Laurent	840	C3-1	2016
	Wirix Peter	845	C3-2	2014
6	Vienne Philippe	674	D1-3	2012
7	Trempont David	1281	D2+1	2013
	Annet Fabienne	987	D2-2	2013
	Henrard Adolphe	900	D2-4	2012
10	Requile Stefan	817	D3+0	2013

Ettelbruck Squash Club				
Pos.	Nom, prénom	Licence	Rk	Médico
1	Baab Tobias	1350	A-4	2014
2	Kramer Marcel	689	A1-4	2013
3	Britten Herbert	1120	A2+3	2014
	Denis Sandra	565	A2+0	2017
	Messerschmidt Julian	1174	A2-3	2013
	Mühlenthaler Timo	1230	A2-3	2014
7	Nadalini Luca	1177	B3-2	2013
8	Glover Ashley	1049	C1-4	2013
9	Weber Arnold	693	C2+3	2017
	Petitjean Thierry	997	C2-1	2013
11	Völkening Thomas	695	C3+3	2015
	Britten Heike	1167	C3-3	2013
13	Samimi Kian	1099	D1+3	2017
14	Oberlin Norbert	698	D2+0	2012
	Humbert Frédéric	1138	D2+0	2015
	Stoffels Manuel	1372	D2-1	2014

Lazy Lob Squash Club				
Pos.	Nom, prénom	Licence	Rk	Médico
1	Ferreira Craig	1013	A1+0	2015
2	Gillies Mark	339	A2-3	2012
3	Korva Ole	891	A3-3	2013
4	Macrae-Campbell Angus	833	B1+4	2013
	Boerman Bert	1032	B1-4	2012
	Ostergaard Jens	943	B1-4	2015
7	Lowe Patch	93	B2+2	2010
8	Seale Thomas	613	B3+2	2013
9	Roadway Adrian	103	C3+0	2013

Squash Club Mont-Saint-Martin				
Pos.	Nom, prénom	Licence	Rk	Médico
1	Bressan Alexandre	1349	B1-4	2017
2	Leonisi Romain	1141	B3-2	2014
3	Perré Kevin	1269	C1+0	2016
4	Dias Marujo Fernando	1301	C2+4	2014
	Barichello Davy	1234	C2-4	2018
6	Claeys Xavier	1201	C3+4	2016
	Schmit Michel	1284	C3-1	2017
8	Grisel Ghislain	1268	D1+2	2014
	Ah-Kit Patricia	1302	D1-3	2013
	Dillmann Cyrille	1351	D1-3	2015
	Tresson Jordan	1389	D1-4	2014
12	Belcastro Joseph	1272	D2+4	2015
	Henrion Agnès	1343	D2+3	2016
	Lhuillier Denis	1270	D2-2	2013
15	Kada Mourad	1273	D3+4	2013
	Legros Alain	1277	D3+4	2014
	Reter Valérie	1182	D3+4	2017
	Bressan Edouard	1388	D3+1	2012
	Bonami Dorothée	1328	D3+0	2013
	Ginestra Roland	1332	D3+0	2014
	Bier Laurence	1387	D3+0	2015

Squash Club Pétange				
Pos.	Nom, prénom	Licence	Rk	Médico
1	Petitjean Alexandre	1333	A+4	2015
	Huin Matthieu	1294	A+4	2012
	Votion Christopher	1375	A+4	2014
	Benassi Alexandre	1364	A+3	2015
5	Plancke Guillaume	1237	A1+4	2013
	Verhoeven Daniel	1135	A1-3	2017
7	Lagrange Stéphane	1238	A2-4	2012
	Marinho Arnaud	1373	A2-4	2013
9	Burel Bertrand	1251	B1-4	2015
10	Hentzen Patrick	1324	B2+4	2016
	Peugeot Fred	1175	B2+3	2015
	Merkling Cédric	1253	B2+2	2013
	Janitzki Roland	974	B2-1	2013
	Nowak Rudy	1212	B2-3	2013
	Dedenon Jacky	995	B2-4	2013
16	Janitzki Christopher	1243	B3+2	2013
	Lejeune Xavier	1097	B3-3	2015
18	Galano Lucien	127	C1+4	2013
	Caterino Pascal	947	C1+2	2013
20	Cieluch Antonio	1275	C2+4	2014
	Gregorius Germain	66	C2+1	2015
	Hebbelinck Kyllian	1367	C2-1	2014
	De Stobbeleir Bernard	1185	C2-2	2018
	Duarte Christophe	1196	C2-4	2015
25	Gram Jean-Sébastien	1305	C3+1	2012
26	Ockenfuss Patrice	1331	D1+1	2017
	Sauber Marc	668	D1-1	2013
	Krebs Alex	1384	D1-1	2014
	Erézué Daniel	1242	D1-2	2014
	Duarte Miguel	1366	D1-3	2015
	Leïtao Joël	1369	D1-3	2015
32	Zahner Tom	1383	D2+3	2014
	Gammaitoni Cathy	1304	D2+0	2014
	Sattler Julien	1385	D2+0	2014
	Giarrizzo David	1306	D2-1	2016
	Ockenfuss Yann	1368	D2-2	2013
	Deloge Christian	1184	D2-4	2014
	Lecomte Arnaud	1134	D2-4	2014
39	Duarte Daniel	1365	D3+3	2014
	Zasman Gabriel	1335	D3+0	2013

Squash Club Sandweiler				
Pos.	Nom, prénom	Licence	Rk	Médico
1	Sneyd Nathan	1059	A+4	2017
	Shuja Kashif	1380	A+3	2014
	Bennett Dylan	1379	A+0	2014
	Madaric Filip	1354	A-1	2015
	Kaiser Daniel	1039	A-4	2015
6	Lindsay Mark	1221	A1-2	2015
7	Pêcheur Eric	909	A2-4	2014
	Rinne Timo	626	A2-4	2016
9	Green Gerard	556	A3-3	2014
10	Simon Gérald	1356	B1+3	2016
	Brabant Olivier	1362	B1-3	2018
	De Graeve Marc	1321	B1-4	2008
13	Eymael Bernard	1165	B2+2	2014
	Niemi Jarmo	609	B2+0	2012
15	Eger Philippe	1164	B3+4	2014
	Kucecka Milos	1316	B3-2	2016
	Guyot François	1313	B3-2	2014
18	Capurso Danilo	1311	C1-3	2016
	Sermon Michel	1320	C1-3	2016
20	Grolinger Hervé	1244	C2+4	2014
	Heath Marc	1287	C2-3	2017
	Carême Laurent	1347	C2-4	2015
23	Vallée Christophe	1241	C3+3	2014
	Dijkstra Rintje	1381	C3+1	2015
	Prince David	1398	C3+0	2014
	Delabrousse Daniel	1293	C3-1	2013
27	McMahon Brian	1228	D1+4	2013
	Dos Reis Bento Armando	1319	D1+3	2013
	Tomasson Tumi	1355	D1+3	2015
	Bertrand Matthieu	1358	D1-4	2016
31	Tunc Yilmaz	1227	D2+2	2014
	Meyer Michèle	1363	D2+0	2014
	Wong Patrick	1127	D2-1	2013
34	Wohl Raphaël	1359	D3+4	2017
	Bucur Iulia Simona	1386	D3+4	2017
	Golanska Katarzyna	1317	D3+2	2017
	Mazur Karolina	1357	D3+2	2017
	Mac Neill Britta	866	D3+0	2017
	Miles-Christiansen William	1318	D3+0	2014
	Delgoffe Camille	1344	D3+0	2014

Thionville Espace Energie				
Pos.	Nom, prénom	Licence	Rk	Médico
1	Khalil Mohamed	1390	B2+0	2018
2	Brucker Mathieu	1395	C1+0	2012
3	Wurtz Franck	1391	C2+0	2016
	Brauer Paul	1394	C2+0	2012
5	Pradier Claude	1396	C3+0	2015
	Michel Dimitri	1393	C3+0	2012
7	Risse Damien	1397	D1+0	2014
	Gauthier Olivier	1392	D1+0	2012

TRANSFERTS

NOM	ANCIEN CLUB	NOUVEAU CLUB
Savvas Papasavvas	SCS	EIB
Serge Kieffer	SCS	EIB
Michel Schmit	Arelsquash	Mont-Saint-Martin
Matthieu Huin	Lazy Lob	Pétange

CLUBS ET TERRAINS DE JEUX

CLUB	TERRAIN
1. SC Angels (ANG)	Top Squash, Sandweiler
2. Arelsquash (ARL)	Garisart, Weyler – Arlon
3. SC Bastogne (BAS)	Centre du Rerval, Bastogne
4. SC Dexia (DEX)	CK Center, Kockelsheuer
5. EIB (EIB)	Bâtiment EIB, Kirchberg – Lux.
6. SC Ettelbrück (ETT)	Centre Sportif Ettelbrück
7. Lazy Lob (LL)	Top Squash, Sandweiler
8. Mont Saint-Martin (MSM)	Terres de Mercy, Mont-Saint Martin
9. SC Pétange (PET)	Centre Sportif de Pétange
10. SC Sandweiler (SCS)	Top Squash, Sandweiler
11. Thionville (THI)	Espace Energie, Thionville

TRANSMISSION DES RÉSULTATS

Le résultat de tout match officiel devra être noté sur les **feuilles de match – de dernière version svp ! - de la FSL**. Les feuilles sont distribuées aux capitaines d'équipes en début de saison. Ces formulaires sont aussi disponibles sous format PDF sur le site de la Fédération www.fsl.lu. Les feuilles de match devront être rédigées d'une manière lisible et envoyées **uniquement** par email à contact@fsl.lu **le soir du match ou au plus tard le lendemain avant 14h.**

RÈGLEMENT CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES

1. GÉNÉRALITÉS

- 1.1. La FSL est responsable de l'organisation des championnats luxembourgeois par équipes ; la FSL délègue l'organisation des dits championnats à la Commission Technique (CT).
- 1.2. La CT désigne un secrétaire des championnats parmi ses membres, lequel est responsable des contacts journaliers avec les clubs affiliés à la FSL en toute matière relative aux championnats.
- 1.3. Tous les matchs sont joués conformément aux règles du jeu et aux règles émises par la Fédération Mondiale de Squash (WSF). *Les matchs se jouent en PAR 11 (American Scoring 11 points).*
- 1.4. Ont le droit de participer aux championnats les équipes de tous les clubs affiliés à la FSL, ainsi que les clubs des régions frontalières acceptés par le Conseil d'Administration.
- 1.5. Les clubs sont tenus d'indiquer à la FSL le nombre d'équipes qu'ils veulent engager dans le championnat avant la date du 15 août. La CT décide de la structure et de la composition des divisions pour chaque saison.
- 1.6. Le championnat se déroule en deux phases: la première phase consistant en des matchs aller-retour, et une phase de play-offs.
- 1.7. Toute nouvelle équipe sera normalement placée dans la dernière division. Seules des circonstances exceptionnelles permettront à la CT de statuer différemment et d'attribuer à une nouvelle équipe une place dans une division appropriée.
- 1.8. Chaque club qui désire participer aux championnats doit disposer d'au moins un terrain pour les matchs de championnat. Les terrains où se déroulent les matchs doivent être agréés par la CT. Une équipe, qui change de terrains en cours de saison, doit en aviser par écrit la CT dans les meilleurs délais. La CT informera toutes les équipes adverses concernées.
- 1.9. L'équipe qui sera première en Division Nationale se verra attribuer le titre de champion de Luxembourg et obtient le droit, en cas d'organisation, de représenter le Luxembourg à la Coupe d'Europe des clubs champions. En cas de désistement du Champion, le vice-champion pourra participer à la Coupe d'Europe des clubs champions. Un club étranger n'a cependant pas le droit de représenter le Luxembourg dans les compétitions européennes.
- 1.10. Chaque équipe est composée de 4 joueurs. Une rencontre se fait donc en 4 matchs individuels. Les matchs se disputent sur la base du meilleur des 5 jeux.
- 1.11. Les points seront attribués de la façon suivante :
 - 2 points pour la rencontre jouée (0 point par forfait).
 - 1 point pour chaque match individuel gagné.
 - 2 points de bonification pour l'équipe gagnante.
 - la bonification n'est pas attribuée si l'équipe n'est pas complète.
 - en cas de rencontre gagnée par forfait, la bonification est attribuée, à condition que l'équipe ait été au complet.
 - dans le cas d'une égalité parfaite (nombre de matchs individuels / jeux / points individuels) pour les équipes de 4 joueurs, la bonification sera partagée entre les deux équipes.
- 1.12. Au cas où deux ou plusieurs équipes se retrouveraient en fin de saison à égalité de points, l'équipe ayant gagné le plus de rencontres l'emporte. En cas d'égalité de rencontres gagnées, il sera procédé de la façon suivante pour déterminer l'équipe la mieux placée :

selon le nombre de matchs individuels remportés, puis le nombre de jeux, et enfin le nombre de points individuels.

2. HORAIRES, CHANGEMENTS DE CALENDRIER, RESULTATS

- 2.1. Les rencontres se disputent en soirée les jours ouvrables. L'établissement du calendrier est assuré par la CT en liaison avec les clubs.
- 2.2. Toutes les rencontres doivent débuter à 19h30, à moins qu'il n'y ait eu au préalable un arrangement bilatéral quant aux horaires. Tous les matchs d'une rencontre doivent être joués durant la soirée désignée.
- 2.3. Si, pour des raisons imprévues (panne, accident), l'équipe visiteuse a du retard, elle doit en informer par téléphone le club jouant à domicile. Pour cette raison, chaque club doit disposer d'un numéro de téléphone où il peut être joint pendant la rencontre. Ce numéro sera publié dans l'Annuaire Fédéral. Les temps d'attente suivants devront être respectés :
 - 15 minutes, s'il n'y a pas d'appel téléphonique,
 - 60 minutes, s'il y a eu un appel téléphonique.

Les deux équipes doivent s'aligner endéans ces temps d'attente sous peine de perdre la rencontre par forfait. L'équipe "domicile" peut toutefois introduire une contestation reportant l'affaire devant la CT.

Si une équipe ne peut pas jouer pour raison d'accident, elle devra faire parvenir à la CT dans les 4 jours suivant la date de la rencontre un certificat officiel concernant l'accident. La CT déterminera alors une nouvelle date pour la rencontre.

Si une équipe n'est pas complète pour une rencontre, elle est tenue d'en informer l'équipe adverse au moins 24 heures à l'avance. Si elle ne respecte pas cette consigne, une remarque peut être inscrite sur la feuille de match et des mesures disciplinaires seront prises par la CT.

- 2.4. La CT a le droit de reporter des rencontres de championnat pour des cas de force majeure (conditions climatiques...). Les clubs concernés devront alors en être avisés par téléphone ou par e-mail. Des dates ultérieures seront fixées par la CT. Des contestations concernant ces dates ne sont pas admises.
- 2.5. Dans des cas exceptionnels, des changements de calendrier (date et heure) sont possibles par arrangement bilatéral entre deux équipes. Les deux équipes devront avertir la CT du changement convenu au moins 48 heures avant le début fixé de la rencontre. Dans ce cas, les matchs doivent être joués avant la journée de championnat suivante.
- 2.6. Les capitaines des équipes peuvent s'arranger avant la rencontre, concernant l'ordre des rencontres individuelles. Si aucun arrangement n'a été convenu, l'ordre des matchs sera le suivant : 4-3-2-1.
- 2.7. Arbitrage : tous les jeux d'une rencontre devront être arbitrés. Les joueurs concernés doivent être d'accord avec la désignation de l'arbitre. Les fiches d'arbitrage sont disponibles sur le site internet www.fsl.lu.
- 2.8. Les noms des joueurs et des arbitres, les numéros de licence, le classement interne au club des joueurs et les résultats (matchs, jeux et points) devront être notés sur des formulaires prévus à cet effet.
- 2.9. Les feuilles de match, dûment remplies et signées par les deux capitaines, doivent être transmises par email à contact@fsl.lu selon les modalités fixées au début de la saison, par le biais du capitaine de l'équipe jouant à domicile. Des retards dans la transmission des résultats ou des feuilles de match incomplètes seront sanctionnés (voir §2.11)

- 2.10. En cas de force majeure, des équipes, qui ne disposent pas de leur propre terrain de jeu pour les rencontres à domicile, peuvent jouer sur un terrain agréé par la CT. La CT et l'équipe adverse doivent en être avertis au moins 48 heures à l'avance.
- 2.11. Sanctions liées aux feuilles de matchs incomplètes ou tardives :
- 1 champ non rempli = 1 avertissement à l'équipe hôte
 - Idem si la feuille de match est non transmise avant le lendemain 12h00.
 - 4^{ème} avertissement et suivants = 1 point en moins à l'équipe.

3. FORFAITS D'ÉQUIPES ET DISSOLUTION D'ÉQUIPES

- 3.1. Une équipe perd sa rencontre par forfait, si elle ne se présente pas pour des raisons dont elle seule est responsable, ou si elle n'arrive pas à aligner le nombre de joueurs requis. Des défaites par forfait seront passibles de sanctions de la part de la FSL.
- 3.2. Une rencontre est déclarée forfait lorsqu'une des parties engagées n'arrive pas à aligner le nombre de joueurs suivant, après le début fixé de la rencontre:

Équipes de :	4 joueurs	3 joueurs
après 15 minutes	2 joueurs	1 joueur
après 1 heure	3 joueurs	2 joueurs

Afin qu'il n'y ait pas de controverses, une équipe, exigeant un forfait pour retard de l'équipe adverse, est priée de faire signer leur remarque sur la feuille de matchs par un témoin neutre.


- 3.3. Répartition des points pour un match déclaré forfait :
- | | <i>points</i> | <i>matches</i> | <i>jeux</i> | <i>points</i> |
|---------------------|---------------|----------------|-------------|---------------|
| Equipe de 4 joueurs | 0-8 | 0-4 | 0-12 | 0-132 |
- 3.4. En cas d'absence ou de non-disponibilité de joueurs, le club doit faire monter des joueurs, jouant normalement dans une équipe inférieure, dans l'équipe supérieure, tout en respectant strictement l'ordre du classement du interne du club fixé pour chaque phase (Active Ranking) ainsi que les articles 4.4.a et 4.4.b. Pour une même semaine de championnat, l'ordre des joueurs alignés dans les différentes équipes d'un club doit donc refléter l'ordre du classement interne.
- 3.5. Bien qu'un club ait le choix de faire monter des joueurs, une équipe supérieure n'a pas le droit de déclarer forfait s'il existe une ou plusieurs équipes inférieures. Un forfait d'une équipe entraîne automatiquement le forfait de toutes les équipes inférieures.
- 3.6. Les équipes de l'élite (qui jouent en division nationale pendant la première phase ou qui jouent le titre de champion pendant la phase de play-offs) ne peuvent pas faire forfait.
- 3.7. Les équipes de l'élite et les équipes 1 des clubs qui ont plusieurs équipes ne sont pas autorisées à aligner seulement 3 joueurs. En cas de non respect de cette règle, toutes les équipes du club seront forfaits pour cette journée de championnat.
- 3.8. Dans le cas où une équipe se désiste, si l'autre équipe n'en a pas été informée 24 heures auparavant, l'équipe responsable est tenue de rembourser tous les frais encourus inutilement (éclairage, réservations...). La demande de remboursement doit être présentée à la CT qui décide du montant à payer et l'envoie à l'équipe responsable.
- 3.9. Sur l'ensemble de la saison les équipes non concernées par les points 3.6 et 3.7 ont le droit de jouer 4 fois avec 3 joueurs et de faire forfait 3 fois. Les droits à forfait peuvent être utilisés pour jouer à 3 joueurs. Donc au total, une équipe a 7 possibilités dont 3 forfaits maximum. Au-delà de ces limites la dernière équipe du club est éliminé du championnat. Un club ne peut retirer que sa dernière équipe.

- 3.10. Les résultats des matchs changés en défaites par forfait, par une instance fédérale, ne sont pas à considérer comme forfaits selon la règle 3.7.
- 3.11. En cas d'élimination d'une équipe, pendant la première phase, tous les résultats seront annulés. Élimination pendant la phase de play-off: tous les résultats de la première phase seront pris en compte ; tous les résultats de la phase de play-off seront annulés.
- 3.12. Toute équipe éliminée du championnat sera rétrogradée d'une division.

4. COMPOSITION DES ÉQUIPES ; ÉLIGIBILITÉ DES JOUEURS

- 4.1. Une équipe perd automatiquement son match par forfait, si elle n'arrive pas à aligner un minimum de 3 joueurs.

Si une équipe n'est pas complète, ce sont toujours les trois, respectivement deux premières positions qui doivent être remplies, c'est-à-dire que, dans ce cas, c'est toujours la dernière position de l'équipe qui est forfait d'office.

- 4.2. Les points de bonification ne seront pas attribués si une équipe n'est pas complète, sauf cas de force majeure.
- 4.3. La composition des équipes doit respecter l'ordre des classements (on prend ici en compte le ranking officiel (Active Ranking): tel que remis à jour 2 ou 3 fois par saison). Néanmoins, lorsque 2 joueurs ont le même classement, ils peuvent intervertir leurs positions d'une semaine à l'autre.
- 4.4. Si un club veut aligner, dans le courant de la saison, un joueur licencié ne figurant pas dans le classement national de la FSL, il doit formuler une demande écrite à la CT, en suggérant un ranking et un classement interne pour le joueur. La CT décidera de l'éligibilité du joueur.
- 4.5. Un joueur ne sera pas éligible pour la phase des play-offs s'il n'a effectué aucun match officiel lors de la saison régulière en championnat par équipe, sauf dans le cas d'un nouveau joueur (nouvelle licence) si la demande de licence a été faite avant le 15 novembre. Des demandes de dérogations (par exemple : cas de joueurs blessés pendant la première phase, congés maternité, ...) doivent se faire par écrit (e-mail) à la CT avant la phase de play-offs.
-  4.5.1 Pour la division nationale, un joueur ne sera pas éligible pour la phase des play-offs s'il n'a pas joué un minimum de 3 matchs lors de la première phase.
- 4.6. Un joueur ne peut pas jouer pour deux équipes différentes dans un programme hebdomadaire, même si les deux équipes ne jouent pas le même jour ou la même semaine. Pour chaque phase, un joueur ne peut jouer que dans l'équipe où il a été classé ou dans une équipe supérieure.
- 4.7. Lorsqu'une équipe est BYE, le Club, doit remplir et envoyer à la Fédération une feuille de match avec les noms, les classements et les n° de licence des 4 joueurs qui auraient pu constituer l'effectif de cette équipe.

5. ÉQUIPES MIXTES

Les clubs ont le droit d'aligner des équipes mixtes (hommes, dames) sans restrictions tout en respectant les critères d'éligibilité des joueurs renseignés au §4.

6. RÉCLAMATIONS

En cas de litiges survenus au cours d'une rencontre, il convient de le signaler par écrit dans la case « Remarques » de la feuille de match, dûment contresignée par les 2 capitaines.

Toute réclamation quant au non-respect du règlement est à adresser par e-mail aux membres de la CT dans un délai de 5 jours suivant la date des matchs concernés. Passé ce délai, aucune modification du résultat enregistré le jour du match ne pourra être acceptée.

Les réclamations ne seront pas acceptées si aucun commentaire n'a été mentionné sur la feuille de match.

RÈGLEMENT LICENCES

1. GÉNÉRALITÉS

- 1.1. Les licences sont émises par la Commission Technique (CT) de la FSL. Une licence est émise pour un joueur et n'est pas transférable d'un joueur à un autre. Une licence est émise à un club affilié à la FSL sur demande de ce club (Club Détenteur de Licence) et reste valable pour le joueur en question (Joueur Détenteur de Licence) pour ce club seul, sauf s'il y a transfert à un autre club selon des procédures prévues (voir "Transfert").
- Exceptionnellement, la CT se réserve le droit d'attribuer une licence à un joueur qui n'appartient à aucun Club affilié à la FSL.
- 1.2. Une licence de la Fédération Luxembourgeoise est requise pour pouvoir participer:
- au Championnat National par Équipes
 - à la Coupe de Luxembourg par Équipes
 - au Championnat National Individuel pour le tableau A
 - à l'Équipe Nationale
- 1.3 La CT est responsable de l'édition et de la mise à jour des listes des joueurs affiliés à un club. La liste indique entre autres la validité des licences.

2. ÉLIGIBILITÉ

Sont éligibles:

- tout joueur de nationalité luxembourgeoise,
- les joueurs étrangers qui résident en permanence au Grand-Duché,
- les joueurs frontaliers.

Les joueurs non-résidents et non-frontaliers sont éligibles à condition qu'une demande ait été présentée à la commission technique.

Tout joueur licencié ne peut jouer que pour un seul club admis au championnat dans le courant d'une même saison.

3. DEMANDE D'OBTENTION D'UNE LICENCE

- 3.1 Chaque nouvelle demande présentée par un club **ou par un joueur** doit être accompagnée par:
- le formulaire d'obtention d'une licence FSL prévu à cet effet,
 - 1 photo récente,
 - un certificat médical (médico) valide, délivré par le Ministère de l'Éducation Physique et des Sports (MEPS).
- 3.2 La Commission Technique se réserve le droit d'approbation d'une licence.

4. VALIDITÉ

La période de validité d'une licence sera décidée par la CT en fonction de la date d'échéance du médico.

Une licence reste valable d'une saison à l'autre jusqu'à échéance de sa validité avec le même Club Détenteur, s'il n'y a pas de demande de transfert présentée à temps et acceptée par la CT.

5. RENOUVELLEMENT, EXTENSION

À l'expiration de la période de validité, le renouvellement d'une licence est automatique dès réception d'un nouveau médico.

6. PROCÉDURE DE TRANSFERT

- 6.1 Pour être valable, une demande de transfert doit être présentée avant la date limite de transfert. Le transfert d'un joueur licencié d'un club à un autre n'est pas permis pendant une saison en cours.
La demande de transfert est à présenter sur le formulaire FSL prévu à cet effet. La date limite de transfert est fixée au 30 août. La liste du classement interne des joueurs de chaque club doit être reçue par la CT avant le 15 septembre. La CT se réserve le droit de modifier ces dates.
- 6.2 La CT donnera son accord ou non sur le transfert, qui prendra effet à la date de l'approbation.
Une demande de transfert sera normalement acceptée par la CT si elle est dûment signée par le joueur détenteur de licence et par le club demandeur de transfert.
- 6.3 Après la date limite de transfert, la CT publiera une liste des demandes de transfert.
- 6.4 Sont également considérés comme joueurs transférés tous les joueurs nouvellement licenciés ou venant d'un club étranger qui reçoivent un classement national autre que celui de la dernière catégorie existante.
- 6.5 Un joueur, dont la licence est échue en cours de saison, et qui n'a pas fait de demande de transfert en fin de saison, reste affilié à l'ancien club jusqu'à la fin de la saison suivante.

RÈGLEMENT CLASSEMENT FSL

1. Pour chaque rencontre officielle, des points sont attribués à chaque joueur selon le résultat.
Le calcul est effectué sur base des tableaux A (en cas de défaite) et B (en cas de victoire), en tenant compte de la différence de catégorie existant entre les deux joueurs.
2. Ne seront pris en compte que les matchs officiels de la FSL (championnat par équipes, tournois homologués par la FSL, coupe de Luxembourg).
3. Les fixations de rankings (changements de catégorie) sont effectuées plusieurs fois par saison, suivant les possibilités qu'offrent le calendrier : aux vacances de la Toussaint, de Noël, de Carnaval et de Pâques.
4. La Commission Technique publiera après chaque phase le classement national.
5. *Un joueur qui a cumulé 5 points montera d'une catégorie, un joueur qui a perdu 5 points descendra d'une catégorie. Dans la catégorie supérieure il recommencera à -4 points et +4 points dans la catégorie inférieure. Le calcul tiendra compte des catégories réelles, c'est à dire qu'un joueur qui a atteint + ou - 5 points au cours d'une phase, pourra continuer à cumuler les points tout en étant considéré comme faisant partie de la catégorie supérieure, respectivement inférieure. Un joueur pourra monter ou descendre de plus d'une catégorie par phase.*
6. *Les classements sont « plafonnés » vers le bas à D3-4. Ils ne sont pas « plafonnés » vers le haut en cours de saison mais seront remis à A+4 en début de saison.*
7. En fin de saison, les joueurs D3 négatifs, seront reclassés en D3-0.
8. Les joueurs ayant disputé trop peu de matchs au cours de la saison se verront rétrograder de la manière suivante en fin de saison :
Aucun match joué : 1 classement en moins
1 seul match joué : - 4 points de ranking
2 matchs joués : - 3 points de ranking
3 matchs joués : - 2 points de ranking
4 matchs joués : - 1 point de ranking
>4 matchs joués : pas de changement
9. Pour tout nouveau joueur une demande d'inscription dans le classement FSL devra être introduite à la Commission Technique. Ce nouveau joueur pourra de suite recevoir un nouveau classement si son Club en fait la demande motivée à la Commission Technique.
10. A défaut, un nouveau joueur se verra attribuer un classement "ACL" (A classer) et la Commission Technique lui attribuera son classement réel après vérification de ses premiers résultats.
11. Chaque club a le droit de faire une demande justifiée de reclassement d'un joueur, vers le haut ou vers le bas, à la Commission Technique.
12. La Commission Technique se réserve le droit de reclasser tout joueur.
13. La Commission Technique se réserve le droit d'ajouter ou de supprimer une catégorie de classement et de modifier les tableaux en conséquence.
14. Blessures : chaque victoire ou défaite sera prise en compte pour le calcul du classement même si elle est due à une blessure. Au cas où la blessure est la suite directe d'un jeu dangereux caractérisé de l'adversaire, la victoire revient au joueur blessé. Il convient de renseigner ce fait de jeu dans la case « remarques » de la feuille de match, dûment

contresigné par l'arbitre de la rencontre. Au cas où un joueur se blesse sans qu'il y ait eu jeu dangereux caractérisé de l'adversaire, il perd la rencontre.

15. Un point « bonus » de ranking est attribué à un joueur chaque fois qu'il a disputé 10 rencontres (en championnat, en coupe ou en tournois agréés par la FSL).

Tableaux de répartition des points pour les classements individuels

A) En cas de défaite :

	A	A1	A2	A3	B1	B2	B3	C1	C2	C3	D1	D2	D3
A	-1	-2	-3	-4	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5
A1	0	-1	-2	-3	-4	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5
A2	0	0	-1	-2	-3	-4	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5
A3	0	0	0	-1	-2	-3	-4	-5	-5	-5	-5	-5	-5
B1	0	0	0	0	-1	-2	-3	-4	-5	-5	-5	-5	-5
B2	0	0	0	0	0	-1	-2	-3	-4	-5	-5	-5	-5
B3	0	0	0	0	0	0	-1	-2	-3	-4	-5	-5	-5
C1	0	0	0	0	0	0	0	-1	-2	-3	-4	-5	-5
C2	0	0	0	0	0	0	0	0	-1	-2	-3	-4	-5
C3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1	-2	-3	-4
D1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1	-2	-3
D2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1	-2
D3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1

B) En cas de victoire :

	A	A1	A2	A3	B1	B2	B3	C1	C2	C3	D1	D2	D3
A	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A1	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A2	3	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A3	4	3	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B1	5	4	3	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0
B2	5	5	4	3	2	1	0	0	0	0	0	0	0
B3	5	5	5	4	3	2	1	0	0	0	0	0	0
C1	5	5	5	5	4	3	2	1	0	0	0	0	0
C2	5	5	5	5	5	4	3	2	1	0	0	0	0
C3	5	5	5	5	5	5	4	3	2	1	0	0	0
D1	5	5	5	5	5	5	5	4	3	2	1	0	0
D2	5	5	5	5	5	5	5	5	4	3	2	1	0
D3	5	5	5	5	5	5	5	5	5	4	3	2	1

RÈGLEMENT COUPE DE LUXEMBOURG

1. A chaque classement correspond un certain nombre de points :



Ranking	Points
A	13
A1	12
A2	11
A3	10
B1	9
B2	8
B3	7

Ranking	Points
C1	6
C2	5
C3	4
D1	3
D2	2
D3	1

Un joueur sans classement (ACL) ne peut être aligné en coupe.

2. Une équipe, composée de 4 joueurs, pourra comptabiliser un maximum de 30 points. L'ordre des classements (sans les points) doit absolument être respecté.
Exemples d'équipes à 30 points :
- 1) A1 2) B1 3) C1 4) D1 ou
 - 1) A2 2) A3 3) B2 4) D3 ou
 - 1) B1 2) B1 3) B3 4) C2 etc...
3. Dans le cas d'équipe incomplète : les 3 premiers joueurs devront comptabiliser au maximum 29 points. Le quatrième match est perdu (3-0 / 33-0). Il convient d'avertir l'adversaire, si possible, 24 heures à l'avance de cet état de fait.
4. Le nombre d'équipes inscrites par chaque Club peut être différent du nombre d'équipes inscrites en Championnat.
5. La Coupe se déroulera par tours à élimination directe. La CT organise les tirages au sort à chaque tour et indique les terrains sur lesquels doivent être disputés les rencontres. La finale se déroule chez le vainqueur de l'année passée.
6. En cas d'égalité parfaite (match – jeux – points), on appliquera les critères suivants pour départager 2 équipes :
- l'équipe ayant aligné le moins de points de ranking sera déclarée victorieuse,
 - ensuite, c'est le match disputé entre les n°1 qui départagera les deux équipes.
7. Entre chaque tour à élimination directe, des joueurs peuvent être inter-changés entre plusieurs équipes d'un même Club, à condition bien sûr de respecter la composition d'équipe mentionnée aux §2 et 3.
8. Les règles concernant les horaires / forfaits / éligibilité des joueurs / réclamations... sont les mêmes que celles en usage dans le championnat FSL par équipes.
9. Un nouveau joueur, n'ayant encore disputé aucun match officiel au Luxembourg, ne peut pas être aligné.

RÈGLEMENT DE BASE TOURNOIS FSL

1. Un tournoi officiel est sous la responsabilité du club organisateur.
2. Les tournois « Open » se disputeront au meilleurs des 5 jeux (PAR 11 points) et les matchs disputés entrent en ligne de compte pour les rankings des joueurs. Ceci n'est pas le cas des tournois « amicaux » dont la formule choisie est laissée à la discrétion de l'organisateur.
3. Pour l'homologation d'un tournoi, le club organisateur devra envoyer une demande à la Commission Technique de la FSL par fax ou e-mail.
4. La Fédération décline toute responsabilité quant à la participation d'un joueur non licencié. Il est laissé à la discrétion de l'organisateur de placer le joueur non-FSL dans le tableau approprié avec le numéro de tête de série en rapport avec son niveau de jeu.
5. Chaque joueur devra accepter le règlement du tournoi.
6. Le dernier classement national virtuel disponible doit être pris en compte lors de l'élaboration du tableau et l'attribution des têtes de séries.
7. Les dames s'inscrivant au tournoi devront obligatoirement participer au tableau féminin (si il y en a un) avant de s'inscrire éventuellement dans le tableau masculin.
8. Tous les joueurs qui s'inscrivent dans un tournoi devront s'informer personnellement sur les horaires des matchs auprès de l'organisateur.
9. Chaque joueur qui s'inscrit à un tournoi doit payer le droit de participation au club organisateur, même s'il ne dispute pas de match.
10.  Chaque joueur, qui s'est inscrit à un tournoi officiel et qui se désiste, doit en informer l'organisateur avant la publication des tableaux. Pour un joueur qui quitte le tournoi après la publication des tableaux, quelle qu'en soit la raison, l'organisateur peut décider d'attribuer ses points de classement aux adversaires ayant subi le forfait.
11. L'organisateur devra communiquer les résultats à la Commission Technique et aux médias luxembourgeois au plus tard le lendemain du dernier jour de tournoi.
12. Toute réclamation devra parvenir à la Commission Technique au plus tard 3 jours après la fin du tournoi.
13.  Pour le championnat national individuel, un joueur non luxembourgeois ne peut disputer le tableau A que si il a joué au moins une rencontre dans le championnat national par équipe.

MANUEL DU PARFAIT CAPITAINE

Les devoirs du capitaine envers son équipe et envers la Fédération :

1. Licences :

- vérifier que chaque joueur possède une licence à jour,
- pour un nouveau joueur, faire une demande de licence auprès de la Fédération, en y joignant une photo.

2. Médico :

- Vérifier l'échéance du médico pour chaque joueur et arranger ou faire arranger un rendez-vous pour un renouvellement, **bien avant la date d'échéance**. Un joueur ne sera pas autorisé à jouer sans un médico valable.
- Nouveau joueur : arranger un rendez-vous. Le joueur ne pourra pas jouer **tant que la Fédération n'aura pas reçu de confirmation de l'INS**.
La date de l'échéance du médico est indiquée pour chaque joueur sur le classement interne par club, qui est distribué par la Fédération, en début de saison.

3. Début de saison :

- S'assurer des joueurs qui composeront votre ou vos équipes et communiquer le nombre d'équipes ainsi que le classement interne de vos joueurs à la Commission Technique de la Fédération.
- Ne pas manquer la réunion des capitaines où calendrier, classement interne de tous les clubs, feuilles de match vierges et annuaire fédéral vous seront remis.

4. Match à domicile

- S'assurer que le terrain a été réservé
- Il est conseillé au capitaine, une semaine avant chaque match, de confirmer l'heure à l'équipe adverse.
- Présenter une équipe qui respecte l'ordre des joueurs inscrit sur le classement interne par club.
- Remplir la feuille de match lisiblement, sans omettre catégorie et numéro de licences des joueurs, et s'assurer de l'envoyer à la Fédération au plus tard le **lendemain matin**, au numéro de fax précisé en début de saison.

5. Coupe de Luxembourg

- La Commission Technique procède au tirage au sort des équipes et communiquera à chaque capitaine les rencontres. L'équipe citée en premier sera celle qui recevra. Elle devra s'assurer de la réservation du terrain et établir la feuille de match et l'envoyer.
- L'endroit organisé pour la Finale doit être respecté par chaque club.

6. Résultats

- Les résultats des rencontres de Championnats ainsi que des Tournois seront disponibles sur le site de la Fédération sur Internet : <http://www.fsl.lu>

7. Formulaire

De nombreux formulaires sont disponibles sur Internet en format .PDF

NUMEROS UTILES

Fédération de Squash Luxembourgeoise

B.P. 1255

L-1012 Luxembourg

Email : contact@fsl.lu

Site : www.fsl.lu

Président FSL :

KAISER, Stephen

Tél bureau : 47 74 45 29

kaisers@pt.lu

**Licences, Médicos,
Résultats & Classements :**

PÉCHEUR, Eric

Mobile : 621 36 38 91

contact@fsl.lu

pecheureric@yahoo.fr

Webmaster :

KRAMER, Marcel

Tél : 81 09 36

Mobile : 691 81 09 36

marcel.kramer@education.lu

CENTRES MEDICOS AGRÉES AU LUXEMBOURG

Secteur	Médecin	Téléphone	Remarques
Clervaux	Dr SCHEER, Suzanne	95 79 79	
Differdange	M. THOSS, Roger	58 75 55	
Dudelange	M. KILBURG, René	691 89 42 30	Après 10h00
Echternach	Mme HEINEN, Daisy	72 96 76	
Esch sur Alzette	Mme POHL, Josiane	38 06 94 691 45 65 60	Tél : 13h00-14h30 (lundi ou mercredi)
Ettelbruck	Dr RIES, Gaston	81 74 24	Tél : 8h00-12h00
Grevenmacher	M. ENDERS, Matthias	75 00 92	
Luxembourg	Institut National des Sports Mme MICHAELIS Mme GILSON	247- 83422	
Mersch	Mme MULLER-MALHERBE	26 32 21 45	Tél : 7h-9h 12h-14h
Pétange	Dr FLESCHE, Christian	58 51 58	Tél : 10h00-12h00 ou 15h00-18h00
Rédange/Attert	Mme FASBINDER	23 62 03 53	
Steinfort	Mme PHILIPPE	39 50 95	Avant 19h00
Troisvierges	M. SIMON, Pierre	99 73 77	
Wiltz	M. LAUER, Philippe	95 83 05	

Notes: âgé de 12 à 18 ans, un joueur doit passer une visite médicale tous les 3 ans. Au-delà de 18 ans, la fréquence est tous les 4 ans. A partir de 30 ans, les visites médicales seront à renouveler tous les 5 ans jusqu'à l'âge de 50 ans. A partir de 55 ans, le joueur doit fournir un certificat médical établi par un docteur de son choix.

CONTRÔLES ANTI-DOPAGE

L'Agence Luxembourgeoise Anti-Dopage (ALAD) peut procéder à des contrôles inopinés pendant la saison lors d'un match officiel (championnat, coupe, tournoi).

Si un joueur suit un traitement médical, temporaire ou permanent, il est possible qu'une des substances soit sur la liste des produits interdits définie par l'agence mondiale anti-dopage. Dans ce cas, pour éviter toute sanction, chaque joueur doit déclarer à l'ALAD la liste des médicaments utilisés pour son traitement préalablement à tout contrôle.

Pour plus de renseignements, vous trouverez sur le site de la fédération dans la rubrique « Official documents », la procédure à suivre et les différents formulaires à remplir. Plus d'informations sont disponibles sur le site de l'ALAD : www.alad.lu

PALMARES

CHAMPIONS NATIONAUX					
HOMMES			DAMES		
Saison	Vainqueur	Finaliste	Saison	Vainqueur	Finaliste
1979/80	C. IRRTHUM				
1980/81	C. IRRTHUM				
1981/82	C. IRRTHUM				
1982/83	C. IRRTHUM				
1983/84	C. IRRTHUM		1983/84	D. MEYER	
1984/85	H. WOLTER	A. URHAUSEN	1984/85	M. CARDONI	S. THINK
1985/86	H. WOLTER	A. MULLER	1985/86	N. SCHMIT	M. CARDONI
1986/87	H. WOLTER	T. GOEDERT	1986/87	M. CARDONI	N. SCHMIT
1987/88	F. CHINETTI	D. KAYSER	1987/88	M. CARDONI	N. SCHMIT
1988/89	H. WOLTER	T. GOEDERT	1988/89	N. SCHMIT	A. WEIS
1989/90	F. CHINETTI	P. KIEFFER	1989/90	M. CARDONI	S. WOLTER
1990/91	M. THRILL	D. KAYSER	1990/91	M. CARDONI	E. KARGES
1991/92	M. THRILL	P. KIEFFER			
1992/93	M. THRILL		1992/93	E.KARGES	
1993/94	M. THRILL	D. KAYSER	1993/94	F.DONVEN	
1994/95	M. THRILL		1994/95	F.DONVEN	
1995/96	M. THRILL		1995/96	F.DONVEN	
1996/97	M. THRILL	C. MEYER	1996/97	S.DENIS	F. DONVEN
1997/98	M. THRILL	F. CHINETTI	1997/98	S.DENIS	M. SWAVING
1998/99	M. THRILL	S. ARENDT	1998/99	S.DENIS	F. DONVEN
1999/00	S. RAVAL	F. CHINETTI	1999/00	S.DENIS	F. DONVEN
2000/01	N. RAVAL	M. THRILL	2000/01	S.DENIS	F. DONVEN
2001/02	M. THRILL	P. KIEFFER	2001/02	S.DENIS	N. SIEBENALER
2002/03	-----	-----	2002/03	S.DENIS	
2004/05	S. ARENDT	M. KRAMER	2004/05	S.DENIS	N. SIEBENALER
2005/06	S. RAVAL	M. KRAMER	2005/06	S.DENIS	F. DONVEN
2006/07	S. RAVAL	M. KRAMER	2006/07	S.DENIS	F. DONVEN
2007/08	S. RAVAL	M.KRAMER	2007/08	S.DENIS	P. LINDEN
2008/09	M.KRAMER		2008/09	S.DENIS	P. LINDEN
2009/10	M.KRAMER	G.LAMESCH	2009/10	S.DENIS	P. LINDEN
2010/11	S.RAVAL	M.KRAMER	2010/11	S.DENIS	
2011/12	S.RAVAL	M.KRAMER	2011/12	S.DENIS	
2012/13	M.KRAMER	JC.SCHMIDT	2012/13	S.DENIS	
VETERANS			JUNIORS		
Saison	Vainqueur	Finaliste	Saison	Vainqueur	Finaliste
1984/85	A. MILLIM	M. MEYER	1984/85	J-P. WURTH	P. SCHLEIMER
1985/86	A. MILLIM	R. NUSS	1986/87	M. THRILL	Y. CIAFFONI
1988/89	P. GOEVLINGER	G. SCHMIT	1987/88	M. THRILL	G. GREGORIUS
1989/90	A. MULLER	C. IRRTHUM	1988/89	M. THRILL	D. KREMER
1990/91	H. WOLTER	C. IRRTHUM	1989/90	D. KREMER	Y. WELTER
1991/92	H. WOLTER	G. NERO	1990/91	C. WEIS	C. WEBER
1996/97	N. FREYMANN	G. HILTGEN			
1997/98	H. WOLTER	N. FREYMANN			
1998/99	P. KIEFFER	N. FREYMANN			
1999/00	N. FREYMANN	G. LAMESCH			
2000/01	P. KIEFFER	N. FREYMANN			
2001/02	P. KIEFFER	N. FREYMANN			
2002/03	F. PLEGER	J. FUNK			

CHAMPIONNAT NATIONAL PAR EQUIPES					
HOMMES			DAMES		
Saison	Champion	Deuxième	Saison	Champion	Deuxième
1982/83	LAZY LOB		1982/83	LAZY LOB	
1983/84	SCL	LAZY LOB	1983/84	LAZY LOB	
1984/85	LAZY LOB	COMMUNITIES	1984/85	SCL FINDEL	LAZY LOB
1985/86	LAZY LOB		1985/86	SCL FINDEL	LAZY LOB
1986/87	ESCH	LAZY LOB	1986/87	ESCH	LAZY LOB
1987/88	ESCH	LAZY LOB	1987/88	ESCH	LAZY LOB
1988/89	SCL	PLAYERS	1988/89	LAZY LOB	COMMUNITIES
1989/90	PLAYERS	SCL/ex aequo	1989/90	SCL	PLAYERS
1990/91	SCL	MONDORF	1990/91	ESCH	MONDORF
1991/92	MONDORF	LAZY LOB	1991/92	COMMUNITIES	SANDWEILER
1992/93	MONDORF	SANDWEILER	1992/93	LAZY LOB	SANDWEILER
1993/94	SANDWEILER	MONDORF	1993/94		
1994/95	SANDWEILER	MONDORF	1994/95	COMMUNITIES	SANDWEILER
1995/96	MONDORF	LAZY LOB	1995/96	SANDWEILER	LAZY LOB
1996/97	MONDORF	SANDWEILER	1996/97	LAZY LOB	COMMUNITIES
1997/98	MONDORF	SANDWEILER	1997/98	LAZY LOB	EIB
1998/99	SANDWEILER	PÉTANGE	1998/99	LAZY LOB	SANDWEILER
1999/00	PÉTANGE	LAZY LOB	1999/00	SANDWEILER	LAZY LOB
2000/01	COMMUNITIES	LAZY LOB	2000/01	LAZY LOB	ETTELBRÜCK
2001/02	ETTELBRÜCK	ANGELS	2001/02	LAZY LOB	COMMUNITIES
2002/03	COMMUNITIES	ANGELS	2002/03	LAZY LOB	ETTELBRÜCK
2003/04	ARLON	SANDWEILER	2003/04	ETTELBRÜCK	LAZY LOB
2004/05	ETTELBRÜCK	SANDWEILER	2004/05	ARLON	PÉTANGE
2005/06	ETTELBRÜCK	ARLON	2005/06	ARLON	BASTOGNE
2006/07	ETTELBRÜCK	ARLON			
2007/08	ARLON	SANDWEILER			
2008/09	ARLON	COMMUNITIES			
2009/10	ANGELS	SANDWEILER			
2010/11	LAZY LOB	SANDWEILER			
2011/12	SANDWEILER	PÉTANGE			
2012/13	SANDWEILER	PÉTANGE			

COUPE DE LUXEMBOURG					
HOMMES			DAMES		
Saison	Vainqueur	Finaliste	Saison	Vainqueur	Finaliste
1990/91	MONDORF	SCL	1990/91	WINNERS	ESCH
1991/92	MONDORF	MONDORF3	1991/92	SCL	LAZY LOB
1992/93	SANDWEILER		1992/93		
1993/94	MONDORF	LAZY LOB 2	1993/94	COMMUNITIES	LAZY LOB
1994/95	SANDWEILER		1994/95		
1995/96	LAZY LOB	MONDORF?	1995/96	LAZY LOB	SCL?
1996/97	MONDORF	ARLON	1996/97	LAZY LOB2	MONDORF
1997/98	MONDORF	PÉTANGE	1997/98	LAZY LOB	ETTELBRUCK
1998/99	SANDWEILER	PÉTANGE	1998/99	SANDWEILER	LAZY LOB
1999/00	MONDORF	LAZY LOB	1999/00	SANDWEILER	LAZY LOB
2000/01	MONDORF	LAZY LOB 2	2000/01	ETTELBRÜCK	COMMUNITIES
2001/02	MONDORF	ANGELS	2001/02	LAZY LOB 1	LAZY LOB 3
2002/03	ETTELBRÜCK	LAZY LOB	2002/03	LAZY LOB	ETTELBRÜCK
2003/04	SANDWEILER	ARLON	2003/04	ETTELBRÜCK	ARLON
2004/05	SANDWEILER	ETTELBRÜCK	2004/05	PETANGE	ARLON
2005/06	SANDWEILER	LAZY LOB	2005/06	ARLON	PETANGE
2006/07	ARLON	ARLON			
2007/08	SANDWEILER	ARLON			
2008/09	PÉTANGE	ANGELS			
2009/10	SANDWEILER	ARLON			
2010/11	PÉTANGE	SANDWEILER			
2011/12	PÉTANGE	SANDWEILER			
2012/13	PÉTANGE	PÉTANGE			